

PETITE RETROSPECTIVE HISTORIQUE SUR LE PASSE D'UNE BASTIDE FRANCAISE : VILLEFRANCHE- DU- PERIGORD.

Villefranche-du-Périgord (autrefois appelée Villefranche-de-Belvès) était, tout comme Monpazier, une ville neuve médiévale qui, grâce à certains critères, se classait dans la grande famille des bastides. Ce qui les différenciait, toutefois, c'est le fait que Monpazier était bastide anglaise et Villefranche-de-Belvès une bastide française.

Si l'on se reporte à certains documents relatifs au moyen âge et, en particulier, à l'époque de la grande éclosion des bastides, on découvre que Villefranche-du-Périgord fut fondée, en plein diocèse de Périgueux, pour le compte d'Alphonse de Poitiers, comte de Toulouse et frère de Louis IX- ou Saint Louis, roi de France. Ses créateurs avaient évité les sommets des coteaux et l'avaient érigée au milieu d'épaisses forêts qui la dissimulaient aux regards.

Guillaume de Baniolz (autrement dit Guillaume de Bagneux), sénéchal d'Alphonse de Poitiers pour l'Agenais et le Quercy ordonna le 3 février 1261 à Denis de la Haye et Pons Maynard de construire dans le fief de Bertrand de Pastillac en la paroisse de Notre-Dame de Viel-Sieurac (ou Sainte Marie de Viel-Sieurac) et celle de Saint-Pierre de Loubéjac, une ville franche et lui attribuer des coutumes.

Peu après sa création, Villefranche reçut, à l'instar de certaines bastides, un territoire subordonné dénommé détroit, réunissant parfois plusieurs paroisses. Dans ce territoire s'exerçait la juridiction des bayles royaux, juridiction qui brimait et remplaçait souvent les droits des seigneurs voisins. C'est ainsi qu'en 1289, Villefranche-de-Belvès finit par contrôler une dizaine de paroisses, et, en 1365, elle comportait 191 feux rien qu'en la bastide.

Tout nouvel habitant d'une bastide recevait, outre l'emplacement prévu pour construire sa maison à l'intérieur de l'agglomération (emplacement dont la superficie de 4 aunes sur 10 à Villefranche, coutumes de 1358), un ou plusieurs lots de terre nécessaire à sa subsistance.

Nous devons souligner ici que la procédure d'attribution des terres et des « pradals » aux colons de Villefranche par les représentants du sénéchal Guillaume de Bagneux, en accord avec les seigneurs des environs, est tout à fait significative : il est dit qu'au voisinage de terres déjà cultivées données à cens, des terrains « fussent labourés, cultivés et tirés de ruyne en bonne culture , où avaient demeuré longuement ». Ceci impliquait que les habitants de la bastide étaient tenus d'occuper et d'exploiter la superficie arable qui leur était impartie.

Les fondateurs de bastides se réservaient toujours la plus grosse part des recettes, et, bien qu'ayant parfois un rôle stratégique, les bastides assuraient une bonne source de revenus à leurs créateurs et à certains administrateurs. A Villefranche-du-Périgord, par exemple, les coutumes prévoyaient que le roi pourrait, en temps de guerre, lever la taille, user du droit de gîte et obliger les habitants à lui consentir des prêts. Complémentairement à cela, tout motif était bon pour faire rentrer l'argent dans les escarcelles royales, seigneuriales ou cléricales.

Primitivement, Villefranche-de-Belvès avait un bayle royal, et huit consuls nommés le jour de la Purification. Les consuls étaient chargés de l'administration et géraient les affaires communes. Cela comportait pour eux la faculté de prélever sur les habitants les impôts et charges nécessaires. A Villefranche, ils ne pouvaient dépasser une imposition ou contracter un emprunt supérieur à 20 sels tournois, et, uniquement qu'à l'unanimité des avis recueillis. Une part des amendes leur revenait dans chaque bastide.

Ormis les impôts de la justice, des ventes et des mutations, les habitants des bastides payaient un impôt foncier. Dans le cas de Villefranche, ses habitants payaient, pour une superficie de 4 aunes sur 10, une somme de 6 deniers le jour de la Purification. Toute aliénation de biens était passible d'une redevance fixe, cette redevance était à Villefranche (pour une superficie déterminée) de six deniers d'oublié à chaque mutation, et de dix pour cent du prix de vente. En 1297, la bastide de Villefranche-de-Belvès rapporta 176 livres à Philippe le Bel. En 1305, la même ville rapporta au roi d'Angleterre la somme de 199 livres 6 sels 8 deniers pour le fermage de sa baylie. Le Prince Noir recevait de Villefranche, en 1364, la somme de 72 livres sterling, en 1365 la somme de 46 livres 16 sels, et en 1366 la somme de 60 livres sterling.

Aussitôt qu'il posséda Villefranche-du-Périgord, le roi Edouard 1^{er} installa comme bayle, le 24 novembre 1281, Hugues de Montménard. Ce dernier fut si mauvais administrateur qu'il fut destitué au mois de juin de l'année suivante.

Même après l'octroi des chartes de privilèges, bien des choses restaient à mettre au point. C'est ainsi que le détroit de Villefranche-du-Périgord ne fut réellement fixé qu'en 1287, avec des réserves, d'ailleurs, quant aux paroisses de Prats, La Trappe, Lavaur, et Besse. Le 22 Avril 1289, Edouard 1^{er} déclarait que le détroit de la bastide comprendrait les paroisses de Viel-Sieurac, Loubéjac, Saint Caprais (commune du canton de Casal), Saint-Cernin-de-l'herm, Mazeyrolles et Saint-Etienne-des-Landes, avec tous les lieux assignés par le roi de France, ou ses gens, en même temps que Villefranche.

En 1290, les consuls de Villefranche obtiennent d'Edouard 1^{er} l'autorisation d'entourer de murs la bastide et de faire construire un Hôtel de ville.

En 1305, Edouard 1^{er} roi d'Angleterre, duc d'Aquitaine, leur donne la permission de faire transporter de la forêt voisine une maison qu'il leur a cédée pour servir à l'édification d'une église. Par la suite, au cours des luttes qui remirent Villefranche aux mains des français, les archives de la ville furent détruites. Au mois de février 1358, le régent accorda à la bastide de nouveaux privilèges, simple renouvellement des anciens dans le fond, sinon dans la forme. Il déclare par ailleurs que Villefranche-de-Belvès ne pourra être détachée du domaine royal que si toute la sénéchaussée l'est en même temps.

La bastide de Villefranche-du-Périgord connut, de l'époque de sa fondation jusqu'à la guerre de cent ans, une période fort mouvementée passant successivement du côté français au côté anglais ou inversement. Il lui arriva même parfois d'être partagée entre deux influences et bien embarrassée pour trancher et choisir le meilleur des antagonistes.

Il faut ensuite aborder la période des guerres de religion pour retrouver certains faits relatifs à Villefranche. Nous savons par exemple qu'en 1564, une sœur du maréchal de Biron, plus tard duchesse de Durfert, qui était religieuse, quittant son couvent de Fongauffier, se convertit au calvinisme et alla habiter, près de Villefranche, le château de Lavaur qui lui appartenait. Elle y fit prêcher pendant trois ans, et là, aux prêches du ministre Lafontaine, se pressait, avec les protestants des environs, une foule de catholiques qui se convertirent au protestantisme.

Quatre ans plus tard, en octobre 1569, dans l'Agenais tout proche, le prieuré de Laurinque (près de Gavaudun), qui dépendait du diocèse de Sarlat, fut ruiné par une bande protestante qui, y trouvant un prêtre, Martin Rigal, l'attacha au pied d'un lit et l'y brûla vif. Egalement dans le voisinage de Villefranche, le 1^{er} Janvier 1577, François de Saint-Ours, seigneur catholique de la Bourbie, prit Belvès par trahison et se déclara subitement protestant ; quelques habitants résistèrent dans l'église, on leur promit la vie sauve, mais à leur sortie du lieu saint, tous furent poignardés.

Le 20 mai 1577, une armée protestante commandée par Lavardin investit Villefranche-du-Périgord que les ligueurs, sous les ordres de Jean de Vesins et de Jean de Cugnac, venaient de prendre aux calvinistes et de saccager. Cette armée huguenote se heurta à une résistance imprévue ; l'artillerie mal dirigée, battant la ville entourée de deux fossés, tombait dans la demi-muraille. Les régiments de Lavardin et de La Roque-Beynac montèrent à l'assaut ; ils furent repoussés, laissant cinquante morts et plus de trois cents blessés.

Parmi les nombreux blessés de cette bataille, se trouvait le célèbre Sully, ami intime d'Henri IV. Il fut, dit-il, renversé à coups de piques et de hallebardes, du haut de l'escarpe du fossé dans le fond de celle-ci, tellement embarrassé dans le taffetas de son enseigne et engoncé dans l'eau et la boue, qu'il faillit être suffoqué. Le roi de Navarre envoya au secours de ses coreligionnaires le seigneur de Lanoue qui avait une puissante artillerie, se

transporta de Bergerac à Villefranche ; il fit changer les batteries pendant la nuit et bombarder la ville du haut d'une des collines qui l'entouraient au « Moulinal ». Les habitants se rendirent le 29 mai sous la promesse de vie sauve toujours si mal tenue : la plupart furent tués, et les autres durent payer une rançon très forte qui s'étendit jusqu'aux vieillards, aux femmes et aux enfants au berceau.

Pour en finir, on pilla la ville, on la mit à sac, malgré les efforts de Lanoue pour arrêter ses soldats. « Lanoue, raconte le chanoine Tarde, pour ne pas voir ce désordre, s'en retourna sans entrer dans Villefranche. Comme il passait à Monpazier, il vit les habitants qui revenaient du pillage de Villefranche, tous chargés de meubles, auxquels il dit que cela n'était ni beau ni honnête, qu'il ne fallait pas ainsi traiter ses voisins, que en punition de cela, Dieu permettrait que ceux de Villefranche viendraient quelques jours à Monpazier en faire autant. Cette prédiction se réalisa au mois de juillet, car, la ville de Monpazier fut prise par les sieurs de Limeuil et de Montpeyran, huit habitants tués, plusieurs rançonnés et la ville pillée, auquel sac se trouvèrent plusieurs personnes de Villefranche pour accomplir la prophétie du sieur de Lanoue.

Sully raconte également dans ses mémoires, qu'au sac de Villefranche un vieillard traqué par les soldats se jeta dans ses bras et lui remit sa bourse contenant plusieurs milliers d'écus d'or, parce qu'il préférait qu'elle tomba entre les mains d'un gentilhomme qu'entre celles d'un manant. Il relate aussi une amusante anecdote : dans les mêmes temps troublés, les habitants de Villefranche partirent une nuit pour aller piller Monpazier-exactement à la même heure où les habitants de Monpazier partirent pour aller piller Villefranche- le plus comique dans l'histoire, est que les uns et les autres réussirent leur méfait. Madame de Biron s'entremet et chacun, heureux de retrouver son bien, rendit à l'autre ce qu'il lui avait pris !

Au mois de mars 1580, une armée catholique ayant à sa tête le fameux baron de Biron et son frère le baron de Saint-Blancart, reprit Villefranche-du-Périgord, mit la ville au pillage, démantela ses fortifications, puis l'abandonna ; les protestants s'y établirent de nouveau peu après et relevèrent ses murs. Environ dix ans après, le 15 octobre 1591, le maréchal de Matignon venant de Domme se dirigea vers Villefranche qu'il prit et où il assura la liberté du culte à ses nombreux habitants calvinistes.

Au mois de mars 1593, le sire de Calveyrac, capitaine des ligueurs, reprit Villefranche avec l'aide de quelques habitants de la ville ; il la pilla et assiégea le gouverneur dans la citadelle où il s'était retiré. Bientôt la petite armée du seigneur de Monpezat vint augmenter ses forces. Les partisans du roi réunis à Monpazier songèrent à secourir la citadelle mais ils ne purent s'entendre pour le choix d'un chef. Après avoir résisté pendant onze jours, le gouverneur de Léobard, averti qu'il n'avait pas à compter sur eux, quitta une nuit la place, en silence, et s'éloigna avec ses troupes et les garnisons qu'il avait placées au château de Francou et dans l'église de Saint-Cernin-de-l'Herm.

Peu de temps après, le seigneur de Montpezat prit le fort de Fontenilles. Cette construction bizarre, assez peu défendue et protégée par des bastions et des fossés, avait été édifée par un soldat de la localité, appelé l'Herm, avec les pierres et les charpentes de l'église qu'il avait démolie. Aussitôt, une armée composée de trois régiments d'infanterie, deux pièces d'artillerie et un corps de cavalerie, commandée par Aubeterre et Thémines, grossie des troupes de la noblesse locale fidèle au parti du roi, de celles du Baron de Beynac, du duc de La Force et de son lieutenant d'Escodeca de Boisse, se dirigea sur Fontenilles où campait l'armée ennemie recrutée par Montpezat dans le Quercy et l'Agenais ; elle n'eut pas à combattre quand elle arriva dans Fontenilles, Montpezat s'était retiré à Goujounac.

Au cours des deux siècles qui suivirent, Villefranche fit partie, sporadiquement, des communes dissidentes du Périgord ; elle participa souvent aux assemblées et aux désordres provoqués par les « Croquants », mais, cette période troublée étant assez longue à retracer, fera peut-être l'objet d'une autre communication dans l'un des prochains « Cahiers ».

Nous nous limiterons donc, pour terminer, à retracer un incident survenu au début du 18^{ème} siècle à un prêtre du canton de Villefranche : en 1701, Pierre Dubex, curé de la paroisse de Mazezyrolles, pour éviter une émotion populaire, fut obligé de prendre possession de sa cure à la vue du clocher, et, le lendemain, à la pointe du jour, il trouva devant la porte de l'église, deux cents personnes qui le menacèrent et l'insultèrent.

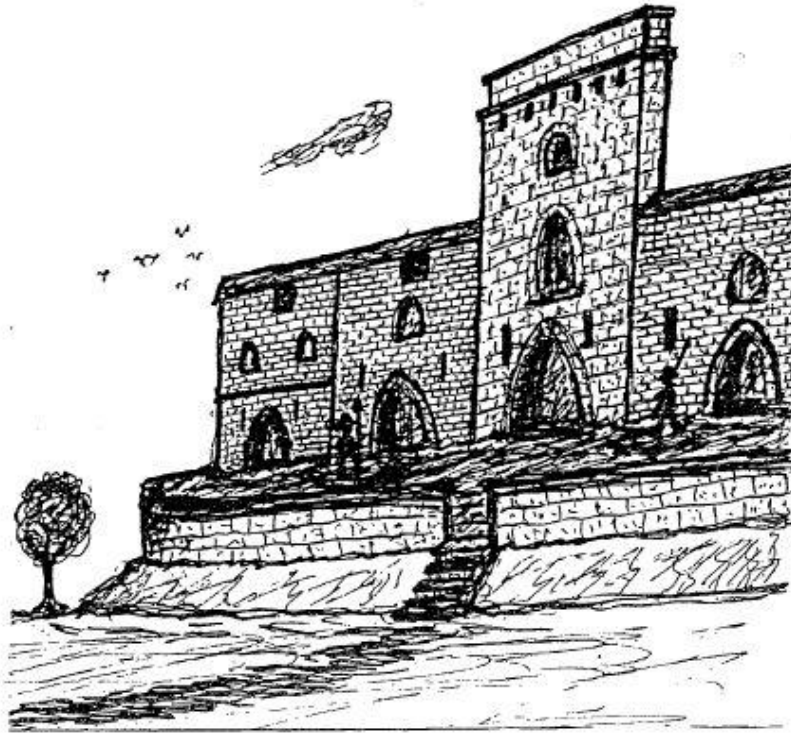
Il faut préciser, pour la bonne compréhension de cet incident, qu'il survint (comme tant d'autres survinrent en d'autres lieux et à la même époque), à cause d'un impôt violemment contesté, inquisitorial et vexatoire, perçu par le clergé et qui assurait alors sa principale source de revenus.

Note à l'intention de nos amis lecteurs.

Certains de nos amis ou adhérents de Villefranche ayant demandé s'ils pourraient avoir un petit historique de leur région dans l'un de nos « Cahiers », nous avons (en raison du Contrat de Pays réalisé entre le canton de Villefranche-du-Périgord et celui de Monpazier) répondu à leur demande en regroupant ici quelques extraits tirés des ouvrages suivants que nous leur conseillons d'examiner s'ils veulent se documenter plus amplement :

- « Promenades en Périgord, et les Bastides en Parigord », de J. de Verneuilh.

- « Le Périgord Méridional des origines à 1370 », J.M. MAUBOURGUET, Thèse Bordeaux 1926.
- « L'occupation du Sol en Périgord » Ch.Higounet, Edit.CNRS Bdx.
- « Histoire du Périgord », J.J.Escande. Périgueux.



Eglise de Villefranche du Périgord Cliché J-M. Baras